

Compte rendu de la commission environnement du 14 octobre 2014

Ordre du jour :

Etude de la proposition de l'AREC

Etude des candidatures pour le choix du lieu de l'exposition florale 2015

Questions diverses

Présents :

Mme Isabelle AURICOSTE-TONKA (Présidente du Pays Ruffécois), M. Yves LACOUTURE Animateur de la commission (CdC Mansle ; Cellettes), M. Jimmy AUDOUIN (CdC Mansle ; Sainte-Colombe), M. Georges BERTHU (CdC Val de Charente ; Longré), M. Yves COUTURIER (CdC Mansle ; Bayers), M. Christian DANIAU (CdC Mansle ; Puyréaux), M. Geoffroy DUDOUIT (CdC Val de Charente ; Saint-Sulpice de Ruffec), M. Jean-Guy GUYON (CdC Aigre ; Ebréon), M. Jean-Claude JARRY (CdC Val de Charente ; Taize-Aizie), Mme Annie LEFEVRE-BLE (CdC Mansle ; Saint-Ciers), M. Jean-Michel RABIOUX (CdC Aigre ; Charmé), Mme Marie-Amélie RIVET (CdC Aigre ; Ligné), Mme Patricia RIVOLET (CdC Mansle ; Nanclars), Mme Isabelle VERGNE (CdC Val de Charente ; La Faye), M. Nicolas WISSER (CdC Val de Charente ; Bioussac).

Excusés :

-

Choix du lieu pour la formation sur la gestion différenciée du 10 décembre 2014

Plusieurs communes se sont portées volontaires pour accueillir cette formation : Villognon, Vars, Taize-Aizie, Courcôme et Bioussac.

→ *Avis des élus de la commission :*

Les élus choisissent la commune de Villognon qui n'a encore jamais accueilli de formations du pays et dont le multiple rural vient d'être repris et sera donc content de bénéficier d'une réservation pour les repas des participants.

Diagnostic énergétique à l'échelle du pays Ruffécois : étude de la proposition de l'AREC

Le syndicat du Pays Ruffécois n'a pas travaillé pour l'instant sur les questions énergétiques. Lors de la préparation du CRDD 2014-2016, les directeurs des communautés de communes ont sollicité le pays pour qu'une étude des bâtiments publics soit réalisée par le pays et la Région impose aux territoires candidats au LEADER de consacrer au minimum 25% des crédits du futur programme à la transition énergétique.

Il est donc nécessaires que nous ayons une vision claire de la situation du territoire du Ruffécois au regard de ces questions : énergies renouvelables, économie d'énergie, ...

Le pays a ainsi rencontré en juillet la directrice de l'AREC (Agence Régional Evaluation et Climat) pour étudier avec elle la possibilité de réaliser un diagnostic du territoire sur les questions énergétiques : bilan des émissions de gaz à effet de serre, bilan de la consommation énergétique, point sur la production d'énergie renouvelable, ...

En parallèle avec l'élaboration du SCoT le pays a aussi sollicité l'AREC sur la question de la précarité énergétique des ménages liée aux déplacements.

Ce type d'étude pourrait être financé sur le contrat de cohésion et sur le futur LEADER (cela semble plus difficile sur le CRDD car le CR est déjà financeur de l'AREC). Compte tenu du calendrier du conseil régional pour le futur programme LEADER, nous ne pourrions pas déposer de demande de subvention en 2015 et il faudra donc vraisemblablement attendre 2016 pour lancer cette étude.

L'AREC nous a cependant transmis sa proposition d'étude et nous vous proposons de l'étudier.

→ ***Avis des élus de la commission :***

Les élus prennent acte de l'impossibilité de financer l'étude sur l'année 2015 et souhaite rencontrer le pays Sud Charente qui a déjà travaillé sur le sujet pour tirer parti de leur expérience et cibler la demande à faire à l'AREC en vue d'une étude en 2016.

Etude des candidatures pour le choix du lieu de l'exposition florale 2015

Plusieurs communes ont déposé leur candidature. Un tableau de synthèse présentant les avantages et les inconvénients pour chacune des candidatures a été réalisé (**Documents joints**).

→ ***Avis des élus de la commission :***

Jérôme Moreau rappelle qu'historiquement (c'est la 24ème exposition florale en 2015), l'exposition florale avait été créée pour générer des retombées économiques directes et indirectes sur le territoire du Pays et faire émerger auprès des communes et des particuliers l'idée d'un cadre de vie de qualité, passant notamment par une mise en valeur du territoire par le végétal.

Objectifs:

- **Faire connaître le territoire du Pays Ruffécois (jardins, patrimoine, restaurants...).**
- **Faire découvrir aux particuliers les diversités du monde végétal.**
- **Faire découvrir les professionnels du végétal (horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes....) au plus grand nombre.**
- **Créer et développer des liens économiques entre les professionnels.**
- **Mettre en place des actions auprès des jardiniers amateurs (conférences, démonstrations de matériels alternatifs aux pesticides, ateliers, spectacles...)**

Il était donc prévu dès l'origine que l'exposition florale tourne sur le territoire pour profiter de sa notoriété pour faire découvrir le territoire du Ruffécois à un nouveau public (elle a eu lieu à Mansle, à Echoisy et à Verteuil-sur-Charente).

La commission environnement étudie chacune des candidatures.

Les élus réaffirment leur intention de faire tourner l'exposition sur le territoire. Ce souhait avait déjà été émis pour l'exposition florale 2014 mais faute de candidature d'autre commune, l'exposition florale était restée à Verteuil-sur-Charente)

Les élus soulignent que si l'exposition florale quitte Verteuil-sur-Charente il faut trouver un lieu avec autant de cachet et d'intérêt patrimonial.

Ils souhaitent aussi faire attention au coût induit par chacune des propositions (location du lieu mais aussi location éventuelle de tivolis pour compenser l'absence d'un lieu couvert pour accueillir les artisans d'art).

Ils font aussi attention à l'accessibilité de chaque lieu depuis les grandes villes de la Région.

Enfin, ils tiennent compte des facilités d'organisation technique de chacun des lieux sachant que tous répondent aux exigences du cahier des charges envoyé par le Pays Ruffécois aux 90 communes.

Après discussion, ils adoptent le classement suivant :

- 1) le site du château de Saveille à Paizay-Naudoin Embourie : site avec un intérêt patrimonial fort ; un coût raisonnable (2500 à 2800€) ; une proximité géographique des Deux-Sèvres et de Charente-Maritime d'où sont originaires beaucoup d'exposants et de visiteurs de l'exposition (mais un éloignement vis-à-vis de l'Angoumois et donc une nécessité de bien communiquer) ; une organisation facile du fait d'un site étendu et plat.
- 2) le site de l'abbaye de Saint-Amant de Boixe : site avec un intérêt patrimonial fort ; un coût minime (880€ TTC) ce qui permet d'envisager de faire plus d'animations pendant le week-end de l'exposition ; une proximité géographique de l'Angoumois ; une organisation technique plus compliquée du fait d'un site pentu.
- 3) le site du château de Barbezières : site avec un intérêt patrimonial fort ; un coût raisonnable (1 500€, sauf si le syndicat ne peut pas utiliser les bâtiments de la ferme attenante (2 200€ à prévoir en plus)) ; une organisation facile du fait d'un site étendu et plat ; en revanche, un lieu éloigné de l'Angoumois, qu'il faudra bien flécher et pour lequel il faudra bien communiquer.
- 4) le site de l'hippodrome de Luxé : un site agréable ; une situation géographique centrale et en bord de N10, ce qui permet un accès facile depuis les grandes villes de la Région ; un coût vraisemblablement raisonnable (mais qui reste à préciser pour le coût de location et en termes de surfaces disponibles pour accueillir les artisans d'art) ; une organisation facile du fait d'un site étendu et plat ; en revanche, un lieu qui ne présente pas de caractère patrimonial et qui risque de souffrir de la comparaison avec le site du château de Verteuil-sur-Charente.
- 5) le site du château de Verteuil-sur-Charente : site avec un intérêt patrimonial fort ; une situation géographique en bord de N10 qui permet un accès facile depuis les grandes villes de la Région ; une organisation facile du fait d'un site étendu et plat ; en revanche un coût élevé (4 500€ à 5 000€) et un site qui a déjà bénéficié de la présence de l'exposition depuis 5 ans.
- 6) le site des bords de Charente à Moutonneau : site naturel de qualité ; une situation géographique centrale et en bord de N10, ce qui permet un accès facile depuis les grandes villes de la Région ; en revanche un coût élevé (4 000€ de location du site et le syndicat doit en plus prévoir 2 200€ de location de chapiteaux pour accueillir les artisans d'art) et un risque avéré d'inondation au printemps.

Questions diverses

Fonctionnement du syndicat de pays :

Les élus échangent sur leur souhait d'être entendus dans les prises de décision qui se font au pays même s'ils ne sont que suppléants et ne peuvent donc pas prendre part au vote lors des comités syndicaux du Pays.

Ils s'inquiètent notamment de la restitution de leurs travaux au sein de la commission environnement du pays auprès des élus qui votent et auprès des communes et communautés de communes.

Ils souhaitent donc que les élus inscrits dans les commissions thématiques du pays puissent être destinataires de l'invitation au comité syndical et du document qui présente ce qui va être voté lors de ce comité syndical.

Ils se posent la question de pouvoir avoir des élus référents communautaires au sein des commissions thématiques du pays et sollicitent les agents du pays pour que ceux-ci puissent faire des présentations synthétiques des réunions afin de les aider à retranscrire auprès de leurs collègues élus ce qui s'est dit en réunion.

Idées de travail pour la commission environnement du pays :

- Aborder la question de la gestion différenciée par l'angle de l'embellissement de l'espace public.
- Aborder la question de la préservation de la faune et peut-être notamment commencer par la question de la survie des abeilles (qui amène plusieurs réflexions sur les pesticides mais aussi sur la biodiversité, sur le fleurissement, ...) en travaillant sur un volet pédagogique, une action politique, ...

Prochaine réunion : le mardi 9 décembre, 18h, sur les actions 2015 du pays en matière de sensibilisation et de formation à la gestion différenciée.

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Barbezières

LIEU PROPOSE : château

Réponses au cahier des charges :

	DEMANDE DU PAYS	MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE
SURFACE UTILISABLE PARKING (type de sol)	de 25 000 à 30 000 m ²	Parking 1 et 2 : 15 000 m ² et 2 300 m ² Parking 3 : 1 100 m ² - Parking 4 : 3 000 m ²
SURFACE POUR EXPOSANTS	15 000 m ²	14 500 m ²
MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INSTALLATION	2 à 3 personnes la semaine précédant la manifestation	oui
MISE A DISPOSITION CHAPITEAUX	1 de 100 m ² et 1 de 120 m ²	oui
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL OU ASSOCIATIF PENDANT LES 2 JOURS	15 à 20 personnes	oui
MISE A DISPOSITION BARRIERES/TABLES/CHAISES/CONTAINERS	Environ 45 tables et environ 80 chaises (pour exposants)	oui
MISE A DISPOSITION D'UNE ARRIVEE D'EAU ET D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE (puissance nécessaire : 3x60 ampères)		Coffret forain et compteur eau à 5 m du mur d'enceinte château
MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE DE SECOURS		oui

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Barbezières

LIEU PROPOSE : château

Autres critères d'appréciations :

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
CADRE GENERAL DU SITE PROPOSE	Parc et abords proche du château	
PROXIMITE DES HEBERGEMENTS ET RESTAURANTS POUR EXPOSANTS (dans un rayon de 10 km)	En cours	
ACCESSIBILITE PMR DU SITE (proximité parking PMR, circulation sur le site)	Possibilité parking PMR proche, site plat.	Une grande partie du site et enherbée
SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX AXES ROUTIERS PRINCIPAUX (RN 10, Routes Départementales)	D75 et D67	Site éloigné des axes principaux
TARIFS DE LOCATION (site, terrain pour parking...)	1 500 €	
MISE A DISPOSITION DE BÂTIMENT POUR LES EXPOSANTS (types, surfaces...)	Possibilité d'utilisé les bâtiments d'une ferme attenante (en vente) environ 250 m ² 2 200€ pour les tivolis si la ferme n'est pas disponible	Non dans le parc
DISTANCE PARKING PAR RAPPORT A L'ENTREE DE L'EXPOSITION	Parking 1 et 2 : 117 ml - Parking 3 : 141 ml Parking 4 : 206 ml	
SITE CLÔTURÉ (nombre d'accès existants, entrée visiteurs, entrée secours et exposants)	Ensemble du site clôturé	Pas de deuxième accès pour pompiers et exposants (possibilité de créer un 2ème accès)
AUTRES	Animations supplémentaires proposées par la commune	

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE : Luxé

LIEU PROPOSE : Hippodrome

Réponses au cahier des charges :

	DEMANDE DU PAYS	MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE
SURFACE UTILISABLE PARKING (type de sol)	de 25 000 à 30 000 m ²	champs parking pas d'inondations
SURFACE POUR EXPOSANTS	15 000 m ²	equivalent à Verteuil (salle de restauration, partie couverte - superficie 100m ²)
MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INSTALLATION	2 à 3 personnes la semaine précédant la manifestation	2 à 3 personnes
MISE A DISPOSITION CHAPITEAUX	1 de 100 m ² et 1 de 120 m ²	Tivolis - 300m ² - 10/6x2
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL OU ASSOCIATIF PENDANT LES 2 JOURS	15 à 20 personnes	Associations : comité des fêtes, des commerçants , randonneurs et société de courses
MISE A DISPOSITION BARRIERES/TABLES/CHAISES/CONTAINERS	Environ 45 tables et environ 80 chaises (pour exposants)	OK
MISE A DISPOSITION D'UNE ARRIVEE D'EAU ET D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE (puissance nécessaire : 3x60 ampères)	Poste transfo à côté	Oui
MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE DE SECOURS		Oui

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Luxé

LIEU PROPOSE : Hippodrome

Autres critères d'appréciations :

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
CADRE GENERAL DU SITE PROPOSE	Hippodrome, gravier pour les exposants, buvette sur site et restauration possible	
PROXIMITE DES HEBERGEMENTS ET RESTAURANTS POUR EXPOSANTS (dans un rayon de 10 km)	OUI	
ACCESSIBILITE PMR DU SITE (proximité parking PMR, circulation sur le site)	plat	probleme avec les graviers
SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX AXES ROUTIERS PRINCIPAUX (RN 10, Routes Départementales)	à proximité	
TARIFS DE LOCATION (site, terrain pour parking...)	Tarif à venir pour l'utilisation de la cuisine (à voir avec la société des courses)	
MISE A DISPOSITION DE BÂTIMENT POUR LES EXPOSANTS (types, surfaces...)	Surface couverte à calculer sur plan 85 m ²	
DISTANCE PARKING PAR RAPPORT A L'ENTREE DE L'EXPOSITION	Possibilité de service de calèches avec la société de courses	De l'autre côté de l'hippodrome
SITE CLÔTURÉ (nombre d'accès existants, entrée visiteurs, entrée secours et exposants)	faisable, 1 entrée	
AUTRES		

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Moutonneau

LIEU PROPOSE : bords de Charente (fleuve)

Réponses au cahier des charges :

	DEMANDE DU PAYS	MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE
SURFACE UTILISABLE PARKING (type de sol)	de 25 000 à 30 000 m ²	Parking 1 : 15 000 Parking 2 : 16 000 Total : 31 000 m ²
SURFACE POUR EXPOSANTS	15 000 m ²	Environ 10 000 m ²
MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INSTALLATION	2 à 3 personnes la semaine précédant la manifestation	oui
MISE A DISPOSITION CHAPITEAUX	1 de 100 m ² et 1 de 120 m ²	oui
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL OU ASSOCIATIF PENDANT LES 2 JOURS	15 à 20 personnes	oui
MISE A DISPOSITION BARRIERES/TABLES/CHAISES/CONTAINERS	Environ 45 tables et environ 80 chaises (pour exposants)	oui
MISE A DISPOSITION D'UNE ARRIVEE D'EAU ET D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE (puissance nécessaire : 3x60 ampères)		oui
MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE DE SECOURS		oui

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Moutonneau

LIEU PROPOSE : bords de Charente

Autres critères d'appréciations :

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
CADRE GENERAL DU SITE PROPOSE	Bord de Charente - lieu ombragé	Risque d'inondation au mois de mai, pas de solution à ce jour pour la traversée du gué (pont flottant)
PROXIMITE DES HEBERGEMENTS ET RESTAURANTS POUR EXPOSANTS (dans un rayon de 10 km)	En cours	
ACCESSIBILITE PMR DU SITE (proximité parking PMR, circulation sur le site)	Site entièrement plat. Possibilité parking PMR à proximité de l'entrée	Traversée du gué pas normée
SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX AXES ROUTIERS PRINCIPAUX (RN 10, Routes Départementales)	RN 10 à 5 km - RD 56 à 1,2 km	
TARIFS DE LOCATION (site, terrain pour parking...)	Mise à disposition site pour exposants gratuitement. Indemnisation pour les parkings : 4000 € (Terrain agricole) 30 000 m ² . Propriétaire privé. 2 200€ pour les tivolis	
MISE A DISPOSITION DE BÂTIMENT POUR LES EXPOSANTS (types, surfaces...)		Pas de bâtiments (besoin de louer des chapiteaux)
DISTANCE PARKING PAR RAPPORT A L'ENTREE DE L'EXPOSITION	Entrée parking 1 : 188 ml - Entrée parking 2 : 218 ml	
SITE CLÔTURÉ (nombre d'accès existants, entrée visiteurs, entrée secours et exposants)		Site non clôturé mais seulement trois rues à fermer pour sécuriser le lieu

AUTRES		
--------	--	--

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE : Paizay Naudouin Embourie

LIEU PROPOSE : Château de Saveille

Réponses au cahier des charges :

	DEMANDE DU PAYS	MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE
SURFACE UTILISABLE PARKING (type de sol)	de 25 000 à 30 000 m ²	Parking 1 et 2 : (4620 + 8980 = 13 600) Parking 3 et 4 : (6390 + 8600 = 14 990) Total : 28 590 m ²
SURFACE POUR EXPOSANTS	15 000 m ²	Cour du château : 4 660 m ² Truffure + placette : 2 100 m ² Prairie arrière préau : 5 400 m ² Première partie devant château : 2 000 m ² Total : 14 160 m ²
MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INSTALLATION	2 à 3 personnes la semaine précédant la manifestation	oui
MISE A DISPOSITION CHAPITEAUX	1 de 100 m ² et 1 de 120 m ²	oui
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL OU ASSOCIATIF PENDANT LES 2 JOURS	15 à 20 personnes	oui (associations ?)
MISE A DISPOSITION BARRIERES/TABLES/CHAISES/CONTAINERS	Environ 45 tables et environ 80 chaises (pour exposants)	oui
MISE A DISPOSITION D'UNE ARRIVEE D'EAU ET D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE (puissance nécessaire : 3x60 ampères)		oui
MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE DE SECOURS		oui

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Paizay Naudouin Embourie

LIEU PROPOSE : château de Saveille

Autres critères d'appréciations :

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
CADRE GENERAL DU SITE PROPOSE	Parc du château, possibilité d'installer les exposants au pied du château	
PROXIMITE DES HEBERGEMENTS ET RESTAURANTS POUR EXPOSANTS (dans un rayon de 10 km)	Voir liste jointe	
ACCESSIBILITE PMR DU SITE (proximité parking PMR, circulation sur le site)	Complètement accessible, site plat, parking PMR à 51 ml, réseau d'allées sur l'ensemble du site	
SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX AXES ROUTIERS PRINCIPAUX (RN 10, Routes Départementales)	RD 740 (3 km) 181 - 61	Eloignement axe RN 10
TARIFS DE LOCATION (site, terrain pour parking...)	2 500 € à 2 800 €	
MISE A DISPOSITION DE BÂTIMENT POUR LES EXPOSANTS (types, surfaces...)	Préau (76 m ²), granges (35 m ² et 16 m ²), salle de réception (135 m ²). Surface totale : 262 m ²	
DISTANCE PARKING PAR RAPPORT A L'ENTREE DE L'EXPOSITION	Parking 1 et 2 : 204 ml (entrée) Parking 3 et 4 : 328 ml (entrée)	
SITE CLÔTURÉ (nombre d'accès existants, entrée visiteurs, entrée secours et exposants)	Ensemble clôturé, un accès visiteurs et un accès service et secours	
AUTRES		

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Verteil

LIEU PROPOSE : château

Réponses au cahier des charges :

	DEMANDE DU PAYS	MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE
SURFACE UTILISABLE PARKING (type de sol)	de 25 000 à 30 000 m ²	Parking 1 : 8 320 m ² Parking 2 et 3 : 15 780 m ² + 11 400 m ² = 35 500 m ²
SURFACE POUR EXPOSANTS	15 000 m ²	Cour de ferme : 840 m ² - Parcelle 119 : 3 350 m ² - Parcelle 122 (une partie) : 2 000 m ² - Parcelle après carrefour : 1 200 m ² Total : 7 390 m ² utilisées
MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INSTALLATION	2 à 3 personnes la semaine précédant la manifestation	oui
MISE A DISPOSITION CHAPITEAUX	1 de 100 m ² et 1 de 120 m ²	oui
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL OU ASSOCIATIF PENDANT LES 2 JOURS	15 à 20 personnes	oui (Club de Foot Entente Verteil/Nanteuil)
MISE A DISPOSITION BARRIERES/TABLES/CHAISES/CONTAINERS	Environ 45 tables et environ 80 chaises (pour exposants)	oui
MISE A DISPOSITION D'UNE ARRIVEE D'EAU ET D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE (puissance nécessaire : 3x60 ampères)		oui
MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE DE SECOURS		oui

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Verteuil

LIEU PROPOSE : château

Autres critères d'appréciations :

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
CADRE GENERAL DU SITE PROPOSE	Parc du château	Château un peu éloigné du site d'exposition
PROXIMITE DES HEBERGEMENTS ET RESTAURANTS POUR EXPOSANTS (dans un rayon de 10 km)	Voir liste jointe	
ACCESSIBILITE PMR DU SITE (proximité parking PMR, circulation sur le site)	En partie accessible, site en partie plat, réseau d'allées et cheminements enherbés , parking PMR à 30 ml	
SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX AXES ROUTIERS PRINCIPAUX (RN 10, Routes Départementales)	RN 10 à 3,7 km - RD 26 et 31	
TARIFS DE LOCATION (site, terrain pour parking...)	5 000 € voir 4 500 €	
MISE A DISPOSITION DE BÂTIMENT POUR LES EXPOSANTS (types, surfaces...)	Grange (230 m ²) et préau (120 m ²) surface totale : 350 m ²	
DISTANCE PARKING PAR RAPPORT A L'ENTREE DE L'EXPOSITION	Parking 1 : 20 ml (entrée) - Parking 2 et 3 : 250 ml (entrée)	
SITE CLÔTURÉ (nombre d'accès existants, entrée visiteurs, entrée secours et exposants)	Ensemble clôturé, un accès visiteurs et un accès service et secours	Accès service partagé avec exploitant agricole.
AUTRES		

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Saint Amant de Boixe

LIEU PROPOSE : parc de l'abbatiale

Réponses au cahier des charges :

	DEMANDE DU PAYS	MISE A DISPOSITION PAR LA COMMUNE
SURFACE UTILISABLE PARKING (type de sol)	de 25 000 à 30 000 m ²	environ 25 000 m ²
SURFACE POUR EXPOSANTS	15 000 m ²	environ 7 000m ² utilisation pour exposants
MISE A DISPOSITION PERSONNEL POUR INSTALLATION	2 à 3 personnes la semaine précédant la manifestation	oui
MISE A DISPOSITION CHAPITEAUX	1 de 100 m ² et 1 de 120 m ²	oui
MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL OU ASSOCIATIF PENDANT LES 2 JOURS	15 à 20 personnes	oui (association, comité des fêtes...)
MISE A DISPOSITION BARRIERES/TABLES/CHAISES/CONTAINERS	Environ 45 tables et environ 80 chaises (pour exposants)	oui
MISE A DISPOSITION D'UNE ARRIVEE D'EAU ET D'UN BRANCHEMENT ELECTRIQUE (puissance nécessaire : 3x60 ampères)		oui
MISE A DISPOSITION D'UN SERVICE DE SECOURS		oui

CANDIDATURE EXPOSITION FLORALE 2015

COMMUNE DE Saint Amant de Boixe

LIEU PROPOSE : Parc de l'Abbatiale

Autres critères d'appréciations :

	AVANTAGES	INCONVENIENTS
CADRE GENERAL DU SITE PROPOSE	Parc arboré, au pied de l'abbatiale, réseau d'allées goudronnées	Site en pente, exposants installés en îlots
PROXIMITE DES HEBERGEMENTS ET RESTAURANTS POUR EXPOSANTS (dans un rayon de 10 km)	OK	
ACCESSIBILITE PMR DU SITE (proximité parking PMR, circulation sur le site)	Chemins sur l'ensemble du site circulable (bicouche, calcaire...)	Pentes supérieurs à 5 % sur une partie. Absence parking proche (pour places PMR (à voir))
SITUATION GEOGRAPHIQUE PAR RAPPORT AUX AXES ROUTIERS PRINCIPAUX (RN 10, Routes Départementales)	Proximité de l'agglomération d'Angoulême, 6 km RN 10. Dépt.	
TARIFS DE LOCATION (site, terrain pour parking...)	Location cellier et auditorium : 730 € HT	
MISE A DISPOSITION DE BÂTIMENT POUR LES EXPOSANTS (types, surfaces...)	Les celliers de l'abbaye surface totale : 213 m ² + hall : 47 m ²	
DISTANCE PARKING PAR RAPPORT A L'ENTREE DE L'EXPOSITION	Parkings 1 et 2 : 315 ml de l'entrée	Cheminement piéton sur RD
SITE CLÔTURÉ (nombre d'accès existants, entrée visiteurs, entrée secours et exposants)	Ensemble du site clôturé : 2 entrées (secours et exposants)	Conserver un accès personnes Maison de retraite
AUTRES		